

# Journée internationale de Lutte des Femmes

éducation  
**Sud** Solidaires

# 8 MARS

éducation  
**Sud** Solidaires

## GREVE DES FEMMES !!



Le 8 mars est devenu, dans la plupart des médias, une journée lénifiante de "célébration de la femme". Non ! Le 8 mars est originellement une journée de lutte. Et de lutte des femmes.

Cette lutte est hélas toujours actuelle : les inégalités sexistes et l'oppression patriarcale, souvent minimisées voire déniées, sont toujours bel et bien présentes et multiformes. Inégalités domestiques : tâches encore dévolues aux femmes à 80%. Violences sexistes, verbales et physiques. Stéréotypes de genre et injonctions normatives faites aux femmes quant à leur corps, leur apparence, leur attitude. Inégalités professionnelles enfin : écart de salaire, temps partiel subi et précarité accrue, inégale progression de carrière, inégale retraite.

**Pour lutter contre ces inégalités dans le monde du travail, les femmes se sont emparées à maintes reprises et encore récemment (en Islande par exemple pour dénoncer les inégalités salariales) de l'arme par excellence des travailleuses : la grève !!**

**Depuis plusieurs années, l'Union syndicale Solidaires appelle les femmes à utiliser ce levier de mobilisation le 8 mars, partout où c'est possible. Dans l'Education Nationale, les raisons pour les femmes de faire grève ne manquent pas...**

### Domination patriarcale

Toute hiérarchie est synonyme de mécanismes de domination. Au sein de l'EN comme de la société, cette domination est notamment patriarcale. En effet, les hommes sont surreprésentés dans les filières dites « prestigieuses » (seulement 35% de femmes enseignantes à l'université), dans les postes de direction (les trois quarts des recteurs et chefs d'établissements du secondaire sont des hommes)...tandis que les femmes composent l'essentiel des personnels précaires (contractuelles) et de catégorie C (agentes).

Les jurys de concours, les corps d'inspection, parce que largement masculins, contribuent à perpétuer des mécanismes de cooptation masculine.

### Harcèlement sexiste et LGBTiphobe

Insultes, brimades, ostracisme, « plaisanteries » déplacées...les formes de harcèlement peuvent être multiples, touchent toutes les catégories de personnel, et sont dictées par des logiques sexistes qui concernent toutes les femmes, les lesbiennes, les gays, les personnes bisexuelles, transgenres, intersexes....

### Inégalités salariales

Le mythe veut que la fonction publique soit le lieu même d'exercice de l'égalité homme-femme au travail. Qu'en est-il dans les faits ? Dans la fonction publique, les femmes sont payées 18% de moins que les hommes. Ces inégalités salariales concernent toutes les catégories de personnel, des agent-es aux enseignant-es. Chez les enseignant-e-s, l'écart est de 13%, soit 4000 euros de moins par an (bilan social du ministère de l'éducation, 2014). Cet écart considérable est dû aux grandes disparités d'avancement entre femmes et hommes (écart de note pédagogique, promotion différenciée) mises en œuvre par une hiérarchie largement masculine, ainsi qu'à la non-prise en compte des arrêts momentanés dans la carrière de beaucoup de femmes au moment de la naissance d'un enfant.

### Éducation à l'égalité en Friche

Devant la pression des réactionnaires, le gouvernement a reculé et abandonné les ABCD de l'égalité, sans mettre en place d'alternative convaincante pour former les personnels et offrir des pistes pédagogiques permettant de sensibiliser les élèves aux discriminations sexistes et LGBTiphobes. Par ailleurs, les programmes (d'histoire-géo, de SES par exemple) laissent encore peu de place aux femmes et aux études de genre qui questionnent stéréotypes et discriminations. Enfin à résultats égaux voire supérieurs, les filles subissent encore le poids des stéréotypes de genre dans leurs procédures d'orientation.

## Abandon de La prévention

Les heures d'éducation à la sexualité à destination des élèves ne sont pas effectuées alors même qu'elles sont prévues dans les textes officiels.

Les campagnes de prévention des LGBTIphobies dans les établissements sont diffusées en catimini par le Ministère, et le plus souvent trop tardivement dans l'année scolaire pour permettre une sensibilisation efficace sur ces questions.

## Des agentes eLLeS aussi concernées

On constate d'abord une répartition du travail sexuée : aux hommes les postes de techniciens et de chefs cuisine, aux femmes les tâches dites polyvalentes (par exemple faire le ménage, servir les repas)...et malgré la présence d'une majorité de femmes dans ces métiers, les agents-chefs nommés par la direction sont souvent des hommes.

La double hiérarchie, Education Nationale et collectivité locale (municipalité, conseil général ou région), multiplie les échelles de pression et rend plus difficile la lutte contre le harcèlement sexuel notamment.

La profession a une moyenne d'âge relativement élevée, ce qui rend les agentes d'autant plus sujettes aux troubles musculo-squelettiques, aux accidents du travail, liés à la pénibilité de leurs tâches.

**C'est par leurs mobilisations propres que les femmes ont obtenu des droits !**

**Pour débattre de ces questions et construire nos revendications :**

**rassemblons-nous dans des AG DE FEMMES**

**(agentes, enseignantes, CPE, AED, infirmière, assistante sociale, COP)**

**Pour faire entendre notre voix :**

**GREVE, ACTIONS ET MANIFESTATION LE 8 MARS**



La plateforme revendicative féministe de SUD éducation ici :  
<http://sudeducation.org/Un-syndicalisme-feministe-en-lutte.html>

éducation  
**Sud** Solidaires

Fédération SUD éducation  
17, Bld de la Libération, 93200 St Denis  
Tél. : 01 42 43 90 09 Fax : 09 85 94 77 60  
[fede@SUDeducation.org](mailto:fede@SUDeducation.org) [www.sudeducation.org](http://www.sudeducation.org)

éducation  
**Sud** Solidaires